



Vies saines. Résultats mesurables



**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET No. 001/2017/PROCUREMENT
VISANT LA PRE QUALIFICATION DE FOURNISSEURS DANS
LA VILLE DE MATADI**

PUBLIE du 09 au 23 Février 2017

1. L'Association de Santé Familiale (ASF) est une association sans but lucratif de droit congolais, partenaire de Population Services International (PSI), une Organisation Non Gouvernementale américaine basée à Washington DC.
2. Dans le cadre de la mise en œuvre en République Démocratique du Congo (RDC) de ses activités, l'ASF procède régulièrement à l'acquisition de biens et services nécessaires au fonctionnement de ses bureaux, aussi bien à Kinshasa que dans plusieurs provinces du pays.
3. Par cet appel à manifestation d'intérêt, ASF invite tous les fournisseurs potentiels à manifester leur intérêt à fournir les biens ou services décrits ci-dessous par catégories, dans la ville de MATADI :

Pour les biens

- Fournitures de bureau (papier, stylos, fardes, chemises, bloc-notes, etc.);
- Mobiliers de bureau
- Manufactures de produits d'emballage (sacs et sachets en plastique) ;
- Matériels informatiques et photocopieuses ;
- Consommables informatiques ;
- Equipements et matériels de télécommunication (téléphones, mobiles, modems,... etc) ;
- Pièces de rechange pour véhicules et accessoires (batteries, pneumatiques,...) ;
- Equipements audiovisuels (caméras, systèmes de sonorisation, téléviseurs, vidéo, DVD,...etc.).
- Etc.

Pour les services

- Matériels promotionnels et imprimés (livres, calendriers, brochures, autocollants, affiches, panneaux publicitaires, agendas, T-shirts, képis, bannières, sacs à dos, vestes,... etc.) ;
- Services de gardiennage pour résidences ;

- Services d'entretien/réparation des bâtiments (menuiserie, maçonnerie, carrelage, charpenterie, nettoyage, désinsectisation, climatisation, plomberie,...) ;
- Services d'entretien/réparation des équipements mécaniques, groupes électrogènes et autres matériels) ;
- Services d'entretien/réparation des équipements électriques, groupes électrogènes et autres) ;
- Services de location de véhicules (voitures, minibus, poids lourds)
- Service d'emballage et conditionnement ;
- Agences de production et gestion des campagnes publicitaires ;
- Services de location de salles de formation (avec ou sans service traiteur) ;
- Services d'Hôtels pour visiteurs ;
- Agences de voyage ;
- Placement spots et programmes radio-tv (publicité & communication) ;
- Services d'entretien et réparation des véhicules (garages) ;
- Transit et agences en douane ;
- Transport routier ;
- Transport fluvial
- etc.

4. Les fournisseurs potentiels ne sont aucunement obligés de préparer ou de soumettre une offre en réponse à cet appel à manifestation d'intérêt. S'ils le font, ils assument l'entière responsabilité du risque et des frais. ASF/PSI n'entend pas rembourser les frais engagés à ces fins.
5. Probité et déontologie : Dans toutes ses démarches d'approvisionnement, ASF/PSI s'efforce d'être conforme aux normes de déontologie professionnelle les plus élevées. Sa politique considère que la corruption et les pratiques frauduleuses doivent être strictement interdites et ne sont pas tolérées. En remettant leur offre, les fournisseurs potentiels s'engagent à respecter cette politique et à éviter l'apparence même de la possibilité d'une violation.
6. Les demandes de renseignements relatives à cet appel à manifestation d'intérêt doivent être soumises dans un délai suffisant avant la date limite de présentation des demandes de renseignements pour permettre à ASF/PSI d'y répondre adéquatement et en détails. Ces demandes doivent être envoyées directement par courriel, à l'adresse procurement@psicongo.org, **au plus tard le 20 février 2017**. ASF/PSI n'est en aucun cas obligé de prendre connaissance de questions soumises en retard ni d'y répondre.
7. A la fin de cet Appel à manifestation d'intérêt, ASF retiendra les fournisseurs qui auront été jugés capables de fournir de biens et services de bonne qualité, et qui auront satisfait aux critères de pré-sélection. Seuls ces fournisseurs seront consultés pour toute passation de marché de gré-à-gré, par consultation restreinte et par appel d'offre restreint.

A qui s'adresse cet appel à manifestation d'intérêt?

8. Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse à tous les opérateurs économiques de la République Démocratique du Congo répondant aux exigences suivantes :

- a) Avoir un établissement commercial doté d'installations permanentes dans la ville de Matadi;
- b) Offrir les services d'un personnel compétent apte à répondre aux besoins d'ASF/PSI RDC ;
- c) Être en bonne situation financière et détenir un compte bancaire au nom de l'entreprise ;
- d) Accepter le paiement par chèque ou par virement bancaire au nom de l'entreprise ;
- e) Fournir des garanties suffisantes quant à la valeur, la durabilité et la qualité des produits offerts et des services proposés, y compris les services après-vente ;
- f) Être en possession de documents administratifs (RCCM, Identification nationale, ou autres autorisations légales), de licences ou permis d'exploitation, et autres documents pouvant démontrer la légitimité de ses activités ;
- g) Avoir de bonnes références commerciales (un minimum de trois) ;

9. Les organisations répondant à cet avis d'appel à manifestation d'intérêt doivent indiquer, la (les) catégorie (s) pour laquelle (lesquelles) elles désirent fournir les biens ou services.

10. Dépôt des dossiers

Toute organisation intéressée par cet appel, déposera son dossier **au plus tard le 23 février 2017 à 15 heures** – avec mention : « **ADO PRE-QUALIFICATION FOURNISSEURS MATADI 2017** »

- sous pli fermé à la Réception du bureau ASF/PSI située à l'adresse ci-dessous :

Pour le Kongo Central

Association Santé Familiale (ASF)

Bureau de Matadi

N°12, Avenue Bamba

Commune de Matadi

Ville de Matadi

(Réf. Bureau Division provinciale de la santé de Matadi)

Tous les dossiers doivent être remis sous forme écrite, rédigées en français, signées et datées par un employé autorisé par l'organisation (l'original doit être signé à la main, les signatures numériques ou électroniques étant rejetées). Les organisations doivent utiliser le Formulaire de présentation des dossiers figurant à l'Annexe A de cet appel à manifestation d'intérêt. Le Formulaire doit être rempli au complet et doit être accompagné de tous les documents et renseignements exigés.

Le dossier déposé moyennant un accusé de réception doit contenir :

- Une présentation de l'Organisation;
- Une description des activités principales de l'organisation
- Le formulaire de l'annexe A bien rempli, et tous les documents exigés en annexe
- Un catalogue ou une liste de prix de biens et services fournis (Exigé à titre indicatif ; ne sera pas considéré comme un critère de pré-sélection)

11. Examen des dossiers

L'examen des dossiers soumis ainsi que la sélection des organisations devant faire partie de la liste restreinte seront faits par un comité d'analyse ad hoc qui sera mis en place par l'ASF.

Cet examen se fera sur une échelle de 100 points, suivant les critères décrits dans le tableau ci-dessous :

GRILLE DE POINTAGE

Infrastructures	Capacité juridique	Exigences fiscales	Expérience dans le secteur	Références Clients	Conditions de règlement	Coordonnées bancaires	TOTAL
<i>Existence d'un bureau ou siège réel à Matadi (10 pts), sinon 0 pt</i>	<i>Id Nat et RCCM, ou autre autorisation d'exercer (20 pts), sinon 0 pt</i>	<i>N° d'impôt ou preuves de paiement des impôts (10 pts), sinon 0 pt</i>	<i>3 ans d'existence ou plus : 15 pts; sinon 0 pt</i>	<i>Au moins 3 références : contrats ou bons de commande (15 pts), sinon 0 pt</i>	<i>Paiement 100 % après livraison (15 pts), sinon 0 pt</i>	<i>Existence d'un compte bancaire au nom de la société (15 pts) sinon 0 pt</i>	
10	20	10	15	15	15	15	100

La commission d'analyse classera les fournisseurs suivant le niveau de risque :

- Risque élevé : moins de 50 points
- Risque moyen : entre 50 points et 70 points
- Risque faible : 70 points et plus (dont 20% obligatoire pour la capacité juridique et 10% pour les exigences fiscales)

Seuls les fournisseurs classés dans la catégorie « risque faible » seront sélectionnés.

Au cours du processus d'analyse des dossiers, ASF se réserve le droit de visiter les installations des soumissionnaires, afin de vérifier la véracité de renseignements fournis.

En fonction du nombre de dossiers reçus dans l'ensemble, ou par catégorie de biens ou services, la commission d'analyse se réserve le droit de demander à un fournisseur de compléter des informations ou documents importants manquant dans son dossier. Un délai de réponse de 24 heures lui sera accordé à cet effet.

Par ailleurs, la commission se réserve le droit, si elle l'estime nécessaire, de solliciter le dossier d'un fournisseur jugé important pour l'ASF, au cas où ce dernier n'a pas déposé son offre dans le délai.

N.B. : Après cette phase de pré-qualification, l'ASF procédera à la qualification (contrat cadre) de certains fournisseurs, dans les domaines d'achat de biens et services courants, suivant les besoins identifiés pour le bureau.

ANNEXE A à l'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET VISANT

LA PRE-QUALIFICATION DE DE FOURNISSEURS

Nom de l'Entreprise	
Statut juridique	SPRL <input type="checkbox"/> SARL <input type="checkbox"/> Société Coopérative <input type="checkbox"/> Entreprise individuelle <input type="checkbox"/> Autre (à préciser) :
Nature de l'entreprise	Nationale <input type="checkbox"/> Internationale <input type="checkbox"/>
Adresse physique	
Siège social (si différent) :	
Personne de contact et titre	
N° téléphone	
E-mail	

1. Date de création de l'entreprise : _____

2. Effectif personnel permanent : _____

3. Couverture géographique (Citez les provinces ou villes du pays où vous êtes représenté) :

4. Affiliation à d'autres fournisseurs locaux, nationaux, ou internationaux :

5. Secteur(s) d'activités/Biens ou services fournis :

6. Liste des équipements en propre ou infrastructures disponibles (joindre une feuille supplémentaire au besoin):

7. Documents légaux

Document	Numéro	Validité	Remarques
Statuts Notariés ou agrément (pour les Asbl)			
RCCM			
Identification nationale			
Lettre d'attribution du Numéro d'impôt ou preuves de paiement des impôts			
Autres			

N.B. : annexer une copie de chaque document

8. Informations financières

Compte bancaire disponible	<i>Insérer le nom de la banque et le N° de compte ici :</i>		
Intitulé du compte bancaire	<i>Insérer l'intitulé ici :</i>		
Modalité de paiement	100 % à la commande <input type="checkbox"/>	Acompte à la commande <input type="checkbox"/>	
	100% après livraison <input type="checkbox"/>		

9. Références de vos principaux clients (fournir les copies d'au moins trois contrats ou bons de commande signés et cachetés par les deux parties)

Nom de l'organisation	Adresse	N° téléphone

N.B. : annexer une copie de chaque contrat ou bon de commande, même ceux signés avec ASF

Je soussigné (e), certifie que les renseignements fournis ci-dessus sont vrais et corrects.
J'autorise ASF ou ses représentants désignés à conduire toute évaluation utile pour vérifier la validité des informations fournies. En cas de changement, les détails vous seront communiqués aussi tôt que possible.

Nom :

Titre :

Signature et cachet de l'entreprise :

Date :

N.B. : Tous les renseignements reçus dans le cadre de cette consultation seront traités en toute confidentialité

